

La Boussac en BREF

BULLETIN MUNICIPAL



Bonne Année 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Le mot du Maire	P.3
La vie municipale (délibérations du conseil municipal)	P.4
L'état civil	P.13
L'urbanisme	P.14
La vie communale	P.15
La vie associative	P.18
Communauté de Communes	P.24
Informations pratiques	P.27
Renseignements utiles	P.31



Mairie de LA BOUSSAC

13, rue du Mont Saint Michel

35120 LA BOUSSAC

☎ : 02 99 80 01 23

Fax : 02 99 80 07 06

E-mail : mairie.boussac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Nouveaux habitants de LA BOUSSAC :

N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, munis de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin que nous puissions vous informer sur vos diverses démarches (carte grise, inscription sur les listes électorales etc.)

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

M^{me} Odile MABILE - Maire

COMITE DE REDACTION

M^{me} Annie DELEPINE

M. Michel CHAPPE

M^{me} Marie-France SEVESTRE

M. David VIGOUR

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

MARION Editions

Crédits photos :

La mairie - Les associations

Tirage : 650 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Une nouvelle année s'achève. Cette année 2015 restera marquée à jamais au niveau national par les attentats commis à Paris en janvier et le 13 novembre dernier. Mes pensées vont d'abord aux familles, aux amis, aux proches de tous les disparus ou blessés. Gardons espoir suite à ces événements tragiques. Que l'année 2016 se déroule conformément à notre devise républicaine dans la «liberté, l'égalité et la fraternité».

L'état d'urgence est en cours mais nous devons continuer à vivre normalement et les associations ne doivent pas interrompre leurs activités. Vous pourrez voir dans l'agenda que de nombreuses manifestations sont prévues au 1er semestre dont la réception de nos amis belges d'OOrdegem le week-end du 1er, 2 et 3 Juillet 2016.

La loi NOTRe votée fin juillet 2015 va entraîner pour notre intercommunalité des changements. En effet, la

Communauté de Communes Baie du Mont Saint Michel Porte de Bretagne se retrouve en dessous du seuil de 15 000 habitants. Elle va devoir fusionner avec la Communauté de Communes du pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint Michel, également concernée par ce seuil, au 1er janvier 2017.

Concernant La Boussac, un nouvel agent technique, Monsieur Xavier PORÉE, est entré au service de la commune le 1er décembre. Nous lui souhaitons une bonne adaptation parmi nous. Cette arrivée fait suite à la mutation de Monsieur Sébastien COLLET à la commune de Pleine-Fougères. Nous le remercions pour ces 15 années passées à la commune.

A l'école, à la rentrée de septembre 2015, les effectifs scolaires sont passés de 110 élèves à 132 élèves, sans ouverture de classe. En effet, l'augmentation des effectifs a concerné le primaire, mais pour une ouverture de classe, l'académie se base sur l'augmentation des effectifs en maternelle.

Les premiers habitants du lotissement communal aménageront en janvier «rue des Lilas» dans les 4 logements locatifs de la société La Rance. Le conseil municipal espère que l'année 2016 verra la délivrance de permis de construire sur les 7 lots libres de constructeur (pour rappel de 425 à 544 m² au prix de 48,50 € TTC le m²)

Ayons une pensée pour nos centenaires : Madame PAPAIL qui a eu 106 ans le 14 juin et Monsieur RACINE 106 ans le 7 décembre. Nous leur souhaitons tous nos vœux de santé et de longévité.

Merci aux élus, aux membres du CCAS, au personnel communal, aux associations, à chacun et chacune d'entre vous qui participez à l'animation et au développement de notre commune avec beaucoup d'énergie.

Le conseil municipal et moi-même invitons toute la population ainsi que **les nouveaux habitants** à échanger les vœux de bonne année le **jeudi 7 janvier 2016 à 19h30** à la salle des fêtes de La Boussac.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches de *joyeuses fêtes de fin d'année* et tous mes vœux de bonne et heureuse année 2016, vœux de paix, de santé, d'unité et de respect...

RÉALISATIONS 2015

- Rue des Lavandières et rue de Landal : effacement des réseaux et réfection de l'éclairage public pour un montant total de 81 315,95 €.
- Lotissement communal du Grand Plantis : travaux de viabilisation pour un montant de 81 058€.
- Services techniques : acquisition de l'atelier relais de la communauté de communes, 32, rue de Fougères pour 73 000 €, en remplacement de l'atelier technique situé à la Lande Rousse.
- Voirie : modernisation de la voirie en enrobé à froid à la Talonnière, entre la Hublinois et la Cocherais et Point à Temps Automatique (entretien) sur d'autres routes pour 39 424,60 € TTC
- Mairie : fin des travaux de rénovation du mur de pourtour du jardin de la mairie 2ème et 3ème tranche, mur est et ouest pour un montant de 19 090 €.
- Ecole publique : compte-tenu de la hausse des effectifs, il a été nécessaire de faire l'acquisition de mobilier scolaire pour un montant de 3 688,36 € et de livres de mathématiques pour les classes de CP et CE1 pour 672,32 euros TTC. Il a été également procédé à la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre dans la classe de moyenne section, avec accès pour handicapés et peinture de cette même classe pour un montant de 10 794,42 € Une analyse de l'air a été effectuée par un cabinet spécialisé dans les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CM1-CM2 et salle de motricité pour 2 976 €.
- Remplacement de la débroussailleuse avec reprise de l'ancienne pour un coût net de 14 880 €.
- Urbanisme : acquisition d'un terrain près de l'école publique pour 6 345 € et d'une parcelle de terre pour effectuer une liaison piétonne entre le lotissement et le terrain des sports. (environ 2 700€)

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL LA BOUSSAC DU 29 JUIN 2015

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPE Michel, Mme GUERIN Annick, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GEDOUIN Jeanine, M. BOULMER Daniel

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DELEPINE Annie à M. TANGUY Rémi, M. BLANCHET Nicolas à M. CHAPPE Michel

Excusé :

M. FERRE Eric

Absent(s) : M. SANGUY Bernard, M. COSTARD Denis, Mme FAUVEL Christine

Toutes décisions prises à l'unanimité.

FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) MODALITÉS DE RÉPARTITION 2015

Le conseil suit l'avis favorable du Bureau de la Communauté de Communes Baie du Mt-St-Michel en date du 28 janvier 2015, proposant de retenir une répartition « dérogatoire libre » à savoir : redistribution à l'EPCI de 50% de la majoration du FPIC 2015 des communes par rapport à 2014. La dotation revenant à La Boussac en 2015 sera de 18 629 €.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAIE DU MONT SAINT-MICHEL - RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le conseil municipal prend acte des rapports présentés pour l'année 2014.

AVANCEMENT DE GRADE - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE

Afin de permettre le déroulement de carrière d'un agent actuellement Adjoint technique principal 2ème classe, Madame le Maire propose de créer, à compter du 1er juillet 2015 :
- un poste d'Adjoint Technique Principal de 1ère

classe, de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, de l'autoriser à signer tous actes aux effets ci-dessus.

ALIÉNATION CHEMIN RURAL À VILLE CAVOUE

Le conseil décide l'aliénation d'un chemin de desserte de propriété d'une superficie d'environ 400 m² au profit de Monsieur Jean Charles BRUNE et de :

- fixer le prix de vente du dit chemin au prix de la terre agricole, soit 0,30 € par m²,
- d'autoriser Madame le Maire à prendre un arrêté prescrivant une enquête publique préalable légale,
- faire établir un levé topographique des surfaces à aliéner par Monsieur LETERTRE, géomètre à Dol de Bretagne (35), les frais engendrés étant pris en charge par l'acquéreur,
- faire établir l'acte notarié correspondant par Maître ROMAGNE, Notaire à Dol de Bretagne,
- autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment l'acte de cession.

ANALYSE DE L'AIR À L'ÉCOLE - RÉSULTATS ET MESURES À ENVISAGER

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 27 novembre 2014 il avait été décidé de faire réaliser des analyses de l'air dans les locaux de l'école publique (classes du primaire et salle de motricité). Elle donne les résultats de cette analyse qui indiquent un déficit d'aération. La préconisation est donc, en plus de la consigne d'ouvrir régulièrement les fenêtres, la mise en place d'une ventilation mécanique qui peut être :

- de type simple flux, avec deux bouches d'extraction (une seule risquant de générer du bruit lié au débit) et des grilles d'entrée d'air de compensation dans chaque classe.
 - ou de type double flux - avec bouches d'extraction et de soufflage dans chaque classe.
- Il est également conseillé de prévoir un dispositif permettant de moduler le débit (variateur) en fonction de l'occupation des locaux avec éventuellement horloge de programmation.

Le conseil autorise l'engagement des travaux préconisés dans la limite des crédits inscrits au budget communal.

ACQUISITION DE LIVRES POUR L'ÉCOLE

Madame le Maire présente un devis relatif à l'acquisition de manuels scolaires de mathématiques pour les classes de CP et CE1 pour un montant total TTC de 672,32 €. Elle propose d'imputer cette dépense à l'article 6067 du budget communal (fournitures scolaires) en complément du crédit annuel attribué à l'école. Accord du Conseil Municipal.

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL, ATTRIBUTION D'INDEMNITÉ

La nomination d'un nouveau receveur municipal à compter du 1er février 2015 nécessite une nouvelle délibération pour :

- demander son concours pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- délibérer sur l'indemnité de conseil que la collectivité va accorder au comptable de la Trésorerie de Dol de Bretagne, receveur de la collectivité, M. LE MAGOUROU Michaël, pour la durée de ses fonctions et à compter du 1er février 2015 (date de prise de fonction)
- lui allouer l'indemnité de conseil aux conditions fixées par les articles 3,4 et 5 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, au taux plein. Accord du Conseil Municipal.

MOBILIER SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2015

Madame le Maire informe que compte-tenu des évolutions des effectifs scolaires à la rentrée de septembre 2015, il sera nécessaire de faire l'acquisition de mobilier scolaire. Elle donne lecture d'un premier état des besoins établi par Madame DELEPINE, Adjointe en charge des affaires scolaires, relatif à l'acquisition de 6 chaises et de 12 tables pour la classe de MS/GS et d'un meuble pour la classe de maternelle. La dépense est estimée à 2 087,70 € TTC. Accord du Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL LA BOUSSAC DU 14 SEPTEMBRE 2015

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, Mme DELEPINE Annie, M. CHAPPE Michel, Mme GUERIN Annick, M. FERRE Eric, Mme THOMAS Sylvaine, M. SANGUY Bernard, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GEDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M. BOULMER Daniel.

Excusé(s) : Mr COSTARD Denis, Mme FAUVEL Christine.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2ÈME CLASSE À TEMPS NON COMPLET POUR NETTOYAGE DES LOCAUX SCOLAIRES ET ADMINISTRATIFS

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires effective à l'école communale de La Boussac depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, il a été nécessaire de réorganiser certains postes de travail au sein du personnel communal. Compte-tenu de l'accroissement des temps de présence de certains agents au service scolaire notamment, il s'est avéré qu'ils ne pouvaient plus accomplir certaines tâches précédemment effectuées (ménage locaux). Un agent d'entretien à temps non complet dont le temps de travail avait été évalué à 9 heures hebdomadaire avait été recruté dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée pour une durée d'une année. Ce poste est pérennisé avec la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps non complet (9/35èmes) et ce à compter du 1er octobre 2015.

ACQUISITION PARCELLE DE TERRE PRÈS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

Le conseil décide l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB numéro 224 dénommée «le Champ de la Croix-Bouessée», d'une superficie de 1 410 m² et appartenant aux conjoints LEVEL et ce moyennant un prix au mètre carré de 4,50 €, soit un prix total de 6 345 €. Cette parcelle zonée 1AUS au plan local d'urbanisme servira de réserve foncière en vue d'une extension future de l'école ou pour édifier tout bâtiment en liaison avec la jeunesse. Abstention de M. CHAPPÉ et M. SANGUY.

ACQUISITION PARCELLE DE TERRE RUE DU MONT SAINT-MICHEL POUR RÉALISATION D'UN CHEMIN PIÉTONNIER DE LIAISON ENTRE LE LOTISSEMENT COMMUNAL DU GRAND PLANTIS ET LE TERRAIN DE SPORT COMMUNAL.

Le lotissement communal dit «du Grand Plantis» est actuellement en cours de commercialisation à l'Est de l'agglomération principale de La Boussac, en direction de Pleine-Fougères. Ce lotissement devrait accueillir à terme 23 familles et générer une circulation importante dans ce secteur. Afin de sécuriser et raccourcir le cheminement des piétons, le conseil décide l'acquisition d'une bande de terrain en limite sud-ouest du lotissement afin de créer un passage piéton de cent vingt mètres de long par cinq mètres de large qui permettra de faire une jonction avec le terrain des sports communal, la salle communale des fêtes, l'école communale et le cabinet médical, proches. Cette parcelle d'une superficie d'environ 600 mètres, acheté 4,50 € le m², est propriété de Monsieur Didier GUERIN domicilié 14, rue du Mont Saint-Michel à LA BOUSSAC (35).

Abstention de M. CHAPPÉ et M. SANGUY.

MISE EN PRIORITÉ DU CD 87 ENTRE SAINT-BROLADRE ET BROUALAN

Les services du département, gestionnaires des voies départementales sur le territoire communal, proposent la mise en priorité du CD 87 entre SAINT-BROLADRE et BROUALAN. Le département prendra en charge la fourniture des panneaux de signalisation et de pré-signalisation ainsi que le marquage au sol. Seul restera à charge de la commune l'entretien des panneaux de pré-signalisation mis en place sur les 16 voies communales concernées.

RÉSIDENCE «LE GRAND PLANTIS» - SA D'HLM LA RANCE - 2 LOGEMENTS P.L.U.S. - 2 LOGEMENTS P.L.A.I. - DEMANDE DE GARANTIE PRÊTS CDC

Le conseil accorde sa garantie à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 321 384 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DU MONT SAINT-MICHEL

Le conseil décide de :

- s'engager à réaliser les travaux d'effacement de réseaux de ce secteur de la rue du Mont Saint-Michel dès lors que le dossier présenté par la commune à la commission départementale environnement aura été retenu,
- de demander au SDE de faire réaliser l'étude détaillée de ce secteur.

INFORMATIQUE SECRÉTARIAT DE MAIRIE - SÉCURISATION ACCÈS INTERNET ET SAUVEGARDE EXTERNALISÉE

Le conseil décide de sécuriser les accès internet du secrétariat de mairie mais également de mettre en place une sauvegarde externalisée, centralisée aux services de la communauté de communes à Pleine-Fougères. Pour ce faire, il accepte un devis établi par la Société MISMO à La Chapelle sur Erdre (44) relatif à la fourniture de ces outils y compris installation pour un montant total TTC de 887,50 €.

ACQUISITION MOBILIER SCOLAIRE ANNÉE 2015/2016

En complément de l'acquisition de mobilier scolaire pour l'école à hauteur de 2 087,70€ TTC (6 chaises et 12 tables pour la classe maternelle), le conseil décide les acquisitions complémentaires suivantes pour l'année scolaire 2015/2016 :

- 5 chaises taille 5 pour la classe de CM
- 1 banc, 1 bureau, 3 caissons mobiles, 2 armoires et 10 bacs de rangement pour la classe de MS/GS
- 1 sèche dessins

L'ensemble pour un montant total de 1 600,66 €.

TRAVAUX AU CLOCHER DE L'ÉGLISE : REMPLACEMENT MOTEUR DE VOLÉE DE LA CLOCHE

Suite aux travaux d'entretien annuel de l'appareillage électrique du clocher de l'église, il a été constaté le mauvais état du moteur de volée de la cloche 2 ; ce matériel date de l'électrification des cloches, soit environ 50 ans. Il est ancien et usé et ne permet plus à la cloche de démarrer et de se mettre en volée. Pour le bon fonctionnement de l'installation des cloches.

Il est nécessaire de procéder à son remplacement. Le conseil accepte un devis établi par la société BODET - Agence Campanaire de l'Ouest - à Plérin (22) - d'un montant de 1 891,20 € TTC comprenant la fourniture d'un moteur de volée 750 watts et d'une chaîne de transmission avec frais d'installation et de déplacement.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC COMMUNAUX (ERP) - AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'AP).

L'ordonnance présentée le 25 septembre 2014 a modifié les dispositions législatives de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Ainsi, les propriétaires exploitants ont un délai supplémentaire de mise en accessibilité en contrepartie d'un engagement formalisé par un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap).

Madame le Maire rappelle le diagnostic réalisé ainsi que le plan d'actions proposé. Le conseil décide donc de valider le CERFA 15246*01 «demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)» établi par Madame le Maire et conforme aux documents réalisés par Accèsmétrie. Les travaux pourront s'échelonner sur 6 années. Madame le Maire informe qu'elle a demandé une dérogation à Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine afin d'obtenir des délais supplémentaires compte-tenu des contraintes financières induites vu les montants importants de mise aux normes (plus de 150 000 € pour les bâtiments communaux). Ainsi l'agenda proposé aujourd'hui pourra être modifié en fonction de la réponse apportée à cette demande.

VENTE PROPRIÉTÉ 19 BIS RUE DU MONT SAINT-MICHEL - DÉCLARATION INTENTION ALIÉNER

Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

INTERCOMMUNALITÉ

SYNDICAT DE LANDAL - RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SYNDICAT DES EAUX DE BEAUFORT - RAPPORT SUR LA QUALITÉ ET LE COÛT DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2014.

Le conseil prend acte des documents présentés.

ADHÉSION AUX CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

La commune a antérieurement mandaté le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille et Vilaine pour négocier un contrat d'assurance des risques statutaires, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents. Le centre de Gestion d'Ille et Vilaine a communiqué les résultats de cette consultation. Le conseil municipal décide d'accepter les propositions faites :

Contrat CNRACL : Taux: 5,75 % de la base de l'assurance.

Nombre d'agents concernés : 5.

Contrat IRCANTEC : Taux: 1,10% de la base de l'assurance.

Nombre d'agents concernés : 6.

QUESTIONS DIVERSES

Site Internet

Madame DELEPINE informe que le site Internet de la commune est en cours de construction. Elle propose de faire une photo de groupe du conseil municipal ainsi qu'une photo de chaque membre du conseil pour illustrer la rubrique municipale. Après discussion, il est prévu de faire ces photos lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Médecin

Monsieur BOULMER demande si la commune a engagé des démarches concernant la venue d'un médecin à La Boussac pour remplacer le Docteur MANETTI, prochainement en retraite. A ce jour de nombreuses démarches ont été entreprises auprès d'organismes compétents dans le domaine médical.

Divers courriers ont été envoyés sur le territoire national. Nous sommes en attente de réponses.

NID DE FRELONS ASIATIQUES

Monsieur CHAPPE informe qu'un nid de frelons asiatiques a été identifié dans le secteur de la rue de Landal. Il sera détruit le 15 courant par les services d'une entreprise spécialisée et ce aux frais de la commune.



RECRUTEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE

Madame SEVESTRE demande où en est la procédure de recrutement d'un adjoint technique territorial pour remplacer Monsieur COLLET, muté à PLEINE-FOUGERES au 12 octobre 2015. Monsieur CHAPPE précise qu'une annonce a été faite sur le site «emploi territorial» ; elle court jusqu'à aujourd'hui. 72 propositions ont déjà été reçues en mairie. Elles sont en cours d'étude par les services du Centre Départemental de Gestion à Thorigné-Fouillard, service qui assiste la commune dans cette procédure. Une restitution aura lieu le 18 Septembre et des entretiens sont prévus début octobre.

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL LA BOUSSAC DU 16 NOVEMBRE 2015

Présents : Mme MABILE Odile, Maire, M. TANGUY Rémi, M. CHAPPE Michel, Mme DELEPINE Annie, Mme GUERIN Annick, M. FERRE Eric, Mme THOMAS Sylvaine, Mme SEVESTRE Marie-France, M. VIGOUR David, Mme GEDOUIN Jeanine, M. BLANCHET Nicolas, M. COSTARD Denis, Mme FAUVEL Christine, M. BOULMER Daniel

Absent(s) : M. SANGUY Bernard

A été nommé(e) secrétaire : Mme FAUVEL Christine

Toutes décisions prises à l'unanimité

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire a proposé d'observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

La lecture du texte ci-dessous a été faite.

« Les attentats du vendredi soir 13 novembre à Paris, revendiqués par l'organisation terroriste état islamique ont engendré 129 morts et 352 blessés (99 personnes étant encore en situation d'urgence absolue).

Profondément choqués par ces actions terrifiantes et épouvantables, nous ne pouvons dans un premier temps que manifester notre compassion envers les victimes et leur famille.

Monsieur le Président de la République a pris un décret samedi 14 novembre annonçant que les dimanche 15 novembre, lundi 16 novembre et mardi 17 novembre seront jours de deuil national afin de rendre hommage aux victimes des attentats..

Je vous demande par respect et en mémoire de toutes ces victimes de respecter une minute de silence. »

Toutes décisions prises à l'unanimité

CIMETIÈRE - CAVURNES - RÉGLEMENTATION ET TARIFS

Un espace cinéraire a été créé au cimetière communal de La Boussac. Le conseil décide de valider le règlement relatif à cette installation et fixe à 100 € le prix de la concession de quinze années et à 150 € le prix de la concession de trente années pour une caverne.



VENTE HANGAR LANDE ROUSSE

Suite à l'acquisition de l'atelier relais de la Communauté de Communes du canton de Pleine-Fougères courant de l'été 2015, le conseil municipal décide d'approuver cette vente au profit de Monsieur Jean-Paul LENORMAND 1, la Couplais à LA BOUSSAC pour un montant de 20 000 €.

CRÉATION D'UN PLATEAU MULTI-SPORTS DANS L'ENCEINTE DU TERRAIN DE SPORTS COMMUNAL - TRAVAUX DE VOIRIE PRÉPARATOIRES ET PROJET

Au vu de l'exposé de Mme DELEPINE, adjointe au Maire, relatif aux projets proposés, le conseil municipal a confirmé son souhait de création d'un tel équipement mais a décidé d'inclure dans le projet la création d'un couloir d'athlétisme autour du terrain multi-sports. Le projet définitif sera présenté lors du prochain conseil municipal.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE - REPRISE DIAGNOSTIC EN VUE DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Recours aux services de Yoann Forveille - Alcadd à Saint Pierre de Plesguen (35) et acceptation d'un devis pour mission d'Assistance Conseil et de Planification des travaux pour un montant total HT de 760 €.

PLAN D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LA BOUSSAC PLU - MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3

La règle encadrant la construction d'annexes dans les zones d'habitat UC, UE, NH et NA, est trop restrictive dans le cadre d'une commune rurale.

«La construction de 2 annexes au plus par unité foncière, sous réserve qu'une des annexes n'excède pas 5 m² d'emprise au sol et que l'autre n'excède pas 25 m² d'emprise au sol».

La municipalité souhaite qu'il soit possible d'étendre à 39 m² l'emprise au sol de la 2ème annexe. Cette modification ne modifie pas le PADD, ne réduit ni une zone A, ni un EBC, ni une protection et n'induit pas de risques de nuisances. Elle modifiera uniquement le règlement littéral en augmentant de moins de 20% les possibilités de construire dans les zones d'habitat UC, UE, NH et NA. Il s'ensuit que la modification pourra être conduite selon une procédure simplifiée, conformément à l'article L.123-13-3 du Code de l'Urbanisme. La réalisation du dossier technique correspondant est confiée au Cabinet URBA2c à Cancale moyennant une rémunération totale TTC de 1 800 €. Le planning prévisionnel sera le suivant :

- Novembre 2015 : DCM prescrivant la modification simplifiée du PLU, élaboration du dossier, notification du projet aux Personnes

Publiques Associées.

- Décembre 2015 : Mise à disposition au public du projet de modification simplifiée

- Janvier 2016 : Délibération approuvant la modification simplifiée du PLU.

LOTISSEMENT GRAND PLANTIS: DÉNOMINATION RUE ET NUMÉROTATION

Le nom de «Rue des Lilas» pour l'axe principal ainsi que les deux antennes existantes dans la première tranche du lotissement est retenu. En ce qui concerne la numérotation, numéros paires à droite de l'axe principal et numéros impairs à gauche.

DOCUMENT UNIQUE

Le conseil municipal décide de :

- S'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels basée sur la réalisation préalable du document unique avec l'accompagnement du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine par voie de convention pour un montant total TTC de 1 344 €.
- Nommer en interne un référent qui aura la charge de suivre et d'animer la démarche : M. Michel CHAPPE, adjoint au Maire en charge du personnel
- Solliciter une subvention auprès du fonds National de Prévention de la CNRACL.

FGDON - DESTRUCTION NIDS FRELONS ASIATIQUES

Monsieur CHAPPE, adjoint au Maire, indique que plusieurs nids de frelons asiatiques ont été récemment signalés sur la commune. Si la lutte contre le frelon asiatique n'est pas à ce jour exigée en matière de santé publique, elle revêt en revanche une grande importance écologique au regard des dégâts produits (notamment sur les populations d'abeilles) et de la rapidité de développement de l'espèce ainsi que de ses capacités d'adaptation.

Pour la destruction des nids, FGDON35 a référencé 12 prestataires sur l'Ille et Vilaine afin d'aider les collectivités et les particuliers dans leur choix d'intervenants.

Le conseil municipal décide d'approuver le principe de la prise en charge du coût de destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble du territoire communal

INTERCOMMUNALITÉ - MUTUALISATION

Dans un contexte de demande croissante en matière de services publics, couplé à la baisse des dotations de l'Etat, les collectivités sont amenées à réfléchir à une meilleure organisation des services, source d'économie, pour satisfaire la demande sociale. Considérant les trois enjeux du projet de schéma de mutualisation des services initié par la Communauté de Communes, à savoir :

- enjeu de territoire pour renforcer les liens sur notre territoire communautaire.
- enjeu de solidarité pour un service public local de qualité.
- enjeu d'optimisation de moyens pour réaliser des économies d'échelle.

Considérant que la construction de ce projet de schéma de mutualisation des services repose sur une démarche participative avec la constitution d'un comité de mutualisation réunissant à la fois des élus et des agents des collectivités, le Conseil Municipal décide de valider le projet de schéma de mutualisation des services pour la période 2015/2020.

PROJET DE SCHÉMA DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

En ce qui concerne le pays de Saint-Malo, deux Communautés de Communes sont concernées car elles n'atteignent pas le seuil des 15 000 habitants : la Communauté de Communes du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel (14 564 habitants) et la Communauté de Communes Baie du Mont Saint-Michel Porte de Bretagne (8 475 habitants). La fusion de ces deux Communautés de Communes est apparue comme une option. Le Préfet a reçu personnellement les présidents des deux Communautés de Communes. Ils l'ont informé de leur volonté de fusionner. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de cette décision en espérant une bonne représentation communale au sein de ce nouvel organisme de coopération.

TERRAIN COMMUNAL DE FOOT-BALL: UTILISATION PAR COPF + ACHAT BUTS ET FILETS

Par courrier du 7 novembre 2015, le Football Club Baie du Mont Saint-Michel,

représenté par son Président M. Jean Marc TALVAS, informe qu'il souhaite utiliser les installations sportives de La Boussac en y organisant des rencontres de foot-ball notamment pour les catégories jeunes. Le stade municipal convient parfaitement, cependant, quelques aménagements sont à envisager :
- délimiter deux terrains dans le sens de la largeur
- poser des buts règlementaires et sécurisés.

Pour ce deuxième point, un devis correspondant d'un montant de 3 288 € TTC a été transmis en mairie avec demande de prise en charge de la dépense par la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la mise à disposition du terrain de foot-ball et décide la prise en charge de la dépense présentée à hauteur de 50%, à savoir l'achat d'une paire de buts et d'une paire de filets de foot-ball et ce pour un montant total de 1 644 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES :

Licence débits boissons

Monsieur CHAPPE, Adjoint, informe que la commune est questionnée par les services de la sous-préfecture de Saint-Malo quant au transfert de la licence IV attachée au bar 1, rue du Mont Saint-Michel. Cette question sera revue.

Nouvel agent technique communal

Madame le Maire précise que le nouvel agent technique communal prendra ses fonctions au 1^{er} décembre 2015.

Destruction de chardons

Madame FAUVEL rappelle que des chardons subsistent toujours dans une parcelle agricole proche de son habitation. Cette question a déjà été vue. Madame le Maire reverra l'exploitant concerné.

Compteur eau Monsieur Costard

Monsieur COSTARD intervient pour préciser que suite aux travaux d'effacement de réseaux rue des lavandières, son compteur d'eau a été recouvert de gravats et est donc impossible à relever par les services de Véolia. Monsieur FERRE, conseiller délégué à la voirie, informe qu'il a pris contact avec les services du SDE 35, maître d'ouvrage pour ces travaux, afin de remédier à ce dysfonctionnement.



ETAT CIVIL



NAISSANCES

- Aziliz ECHE, « 5 bis, Le Fresne », le 16 août 2015 à Dinan (Côtes-d'Armor).
- Valentine THIEULANT, « 5, Le Prieuré », le 30 septembre 2015 à Rennes (Ille et Vilaine).
- Gladys BLANCHET, « 7 ter, Caharel », le 28 octobre 2015 à Saint-Malo (Ille et Vilaine).
- Lilou MAUCLAIR AUBRÉE, « 25, rue des Lavandières », le 10 novembre 2015 à Saint-Malo (Ille et Vilaine).

MARIAGES

- **Le 18 juin 2015**
Melle SANGUY Valentine, résidante 32 rue des Lavandières à La Boussac (35), domiciliée Le Moulinet à Romazy et M TIZON Thomas domicilié Le Moulinet à Romazy (35).
- **Le 12 septembre 2015**
Melle MICHEL Auriane domiciliée 2, rue de la Forêt Noire à Gerstheim (67) et M DESLANDES Régis, résidant 3, Le Prieuré à La Boussac, domicilié 2, rue de la Forêt Noire à Gerstheim (67).

DÉCÈS

- Geneviève PICAULT, 89 ans, « 10, place de l'Eglise », le 12 août 2015.
- Emilienne LOYAL, 94 ans, « 8, La ville Hue », le 19 août 2015.
- Robert COLIN, 77 ans, « 7, rue du Closset », le 23 octobre 2015.
- Simone GUIHARD, 89 ans, « La Couture », le 22 novembre 2015.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉS

- MASI Olivier, « 12 A, Le Chesnay », extension habitation.
- POINCHEVAL Mickaël, « 7 bis, Le Bézier », agrandissement.
- DEWINNE Paul de Belgique, « 15, rue du Mont Saint Michel », piscine.
- PARKMAN Stewart, « 9 bis, La Coterai », modification façade.
- CHAPELAIN Marie-Thérèse, « 7, La Cocherai », baie vitrée.
- GIUSTI Charles, « 7, rue de Fougères », modification d'ouvertures.
- CONSORTS RENAULT, « rue de Fougères », division de terrain.
- TESSIER Hélène, « 13, Le Chesnay », division de terrain.

DU NOUVEAU À LA BOUSSAC

EURL BAUDRY T.P.



Titulaire d'un CAP constructeur de routes (mention conducteur d'engins) et ayant acquis pendant 8 ans une solide expérience dans les travaux publics, je mets désormais tout mon savoir faire à la disposition d'une clientèle de particuliers mais aussi d'entreprises ou de collectivités. Installé à LA BOUSSAC, je réalise différents travaux tels que : le terrassement, l'aménagement extérieur, la pose de pavés et de bordures, l'enrobé, l'empierrement, l'assainissement, les réseaux. Je propose également la location de pelle avec chauffeur. Je me tiens à votre disposition pour mener à bien toute opération que vous choisiriez de me confier.

M. BAUDRY Kevin 06-64-19-99-93 - baudrytp@orange.fr

LE GARAGE THÉPAUT A DÉMÉNAGÉ

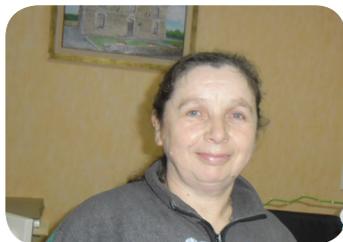


Philippe et Nadine THÉPAUT, avec leurs salariés Frédéric et Matthieu, ont transféré leur garage sur la commune. Garagiste depuis 35 ans, dont onze années dans la commune, Philippe THÉPAUT a déménagé son activité rue du Mont-Saint-Michel, route de Pleine-Fougères. Auparavant, locataire, avec son épouse Nadine, Philippe THÉPAUT a implanté son garage dans un bâtiment flambant neuf, dans un autre secteur de la commune. Si son activité et les services proposés restent inchangés, avec les réparations toutes marques et les ventes de véhicules, la clientèle est invitée à se rendre à la nouvelle adresse du garage. Garage THÉPAUT, 31, rue du Mont Saint Michel, route de Pleine-Fougères. Fermé le samedi. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. Téléphone : 02.99.80.01.27.

VIE COMMUNALE

PERSONNEL : NOUVEAUX ADJOINTS TECHNIQUES

NELLY LAVOCAT



Après un an de contrat à durée déterminée, au 1er septembre, Madame LAVOCAT Nelly a rejoint l'équipe à raison de 9h00 par semaine et est particulièrement chargée de l'entretien des locaux scolaires et administratifs

XAVIER POREE



Avec la collaboration du Centre de Gestion des Collectivités Territoriales d'Ille-et-Vilaine, nous avons procédé au recrutement d'un nouvel agent, M. Xavier POREE qui a rejoint M. Raymond COUAPPEL le 1^{er} décembre 2015. Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur vous pour lui réserver un bon accueil lorsque vous le rencontrerez.

NOCES D'OR

50 ANS DE MARIAGE POUR M CHARLES ET MME MARIE JOSEPH GUINEHEUX

Le samedi 17 octobre 2015, Madame le maire a accueilli Monsieur et Madame GUINEHEUX, domiciliés 25 rue de la Croix Bouéssée, afin de fêter leur cinquante années de mariage.

Monsieur et Madame GUINEHEUX se sont mariés le 16 octobre 1965 à La Fresnais. Ils ont eu 4 enfants et 8 petits enfants.

Après avoir vécu 32 années à Betton, ils ont rénové une maison à La Boussac.

Madame le maire a félicité les époux et leur a souhaité une bonne retraite entourés de l'affection de leurs proches.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a eu lieu le mercredi 11 novembre 2015. Les anciens combattants, élus et habitants de la commune de La Boussac se sont réunis devant le monument aux morts où un dépôt de gerbes a eu lieu par les anciens combattants et le conseil Municipal. Un hommage particulier a été rendu aux victimes des années 1914-1915 en rappelant leurs noms. La minute de silence a été précédée de la sonnerie aux morts et du chant de la Marseillaise.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



La remise des prix a eu lieu le vendredi 2 octobre 2015 à 18h30 à la mairie en présence de Madame le Maire, des membres du conseil municipal, des lauréats et du jury. Pour cette année, 16 lauréats :

1er Prix Jean-Claude et Nicole LEVEQUE - 4, La Touche Perrier

2ème Prix Alain LAVOCAT - 5, Caharel

3ème Prix Nadine CHAPPE - 2, L'Épinay

4ème Prix Alphonse ROUX – 35, rue de la Gare

5ème Prix Nicole JAN - 3, La Couaplais

6ème Prix Paulette GLEMOT - 5, La Guittonnais

7ème Prix Berthe BRIAND - 8, rue de la Gare

8ème Prix Mireille COLLET - 2, Lourmelet

9ème Prix Marie-France SEVESTRE - 8, la Chesnardais

10ème Prix Danielle et Raymond DESLANDES - 3, Le Prieuré

11ème Prix Anne LE DAMANY - 2, La Ville Folle

12ème Prix Laëtitia/Dominique TREHEL/ROUPIE - 2, L'Echaussée

13ème Prix Suzanne RICHARD - 21, rue du Mont St Michel

14ème Prix

Rosalie PIGEON - 29, rue des Lavandières

Bernadette PIGEON - 27, rue des Lavandières

15ème Prix Jean-Yves TREHEL - 8, Caharel

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL :

Médaille d'ARGENT

Monsieur ROBIDOU Marc

9, La Claye

35120 LA BOUSSAC

Technicien de Maintenance

Médaille GRAND OR

Monsieur MOULIN Michel

9, La Hardouinai

35120 LA BOUSSAC

Chauffeur poids lourds



VIE COMMUNALE

ECOLE PUBLIQUE DE LA BOUSSAC.

A la rentrée de Septembre, l'école avait un effectif de 132 élèves répartis sur 5 classes. Elle a accueilli deux nouvelles enseignantes :

Mme JOSSE (classe de MS/GS à mi-temps)
Mme DAUTRICHE (décharge la directrice le lundi et le vendredi la classe de TPS/PS)

- Classe de Mme LAITU : TPS / PS / MS (aidée par un agent communal ATSEM)
Classe de Mme VIMBERT-GUERLAIS / Mme JOSSE : MS /GS (aidée par un agent communal ATSEM)
- Classe de Mr STEPHAN : CP / CE1
- Classe de Mme PIOT : CE1 / CE2 (Directrice)
- Classe de Mme GAMAND : CM1 / CM2



Cette année scolaire, les classes participent à différents projets :

CINE-ECOLE : Les élèves de toutes les classes iront une fois par trimestre au cinéma, les entrées et le transport sont financés par l'Amicale Laïque.

PISCINE : Cette année les élèves de la MS au CM2 sont allés à la piscine de DOL de BRETAGNE une fois par semaine (soit 10 séances) sur la période de Septembre à Décembre. Les entrées et le transport sont financés par La Mairie.

E.P.S. : Une rencontre sportive « Endurance et Régularité » avec les écoles publiques du canton de PLEINE-FOUGERES a eu lieu le jeudi 12 novembre pour la classe de CM1/CM2 et le vendredi 13 novembre pour les classes de CP, CE1, CE2. Ces rencontres se sont terminées par un goûter offert par l'Amicale Laïque de l'école publique de Pleine-Fougères.

MUSIQUE : Les élèves des classes de CP-CE1, CE1-CE2, CM1-CM2 bénéficieront de l'intervention d'une musicienne du SIM à partir du mois de Février. Le thème choisi est en relation avec le projet Arts Locus Sonus.

PROJET ARTISTIQUE LOCUS SONUS : « MARS 709 » : La classe de CM1 / CM2 a été retenue pour participer au projet arts et cultures proposé par l'Inspection Académique d'Ille et Vilaine, la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), et la communauté de communes de Pleine-Fougères. Classe participera à un projet qui porte sur la forêt de Scissy avec une artiste : Angélique LECAILLE. Les classes de CP/CE1 ET CE1/CE2 participeront aussi à ce projet mais avec un horaire moins important. Les élèves exposeront leur travail à la Maison des Polders en Juin.

PROJET SCIENTIFIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : Les élèves du CE1 au CM2 participeront au projet scientifique de la communauté de communes de Pleine-Fougères sur le thème du Bocage.

A partir de Février, plusieurs actions seront menées en classe et sur le terrain. Elles se termineront en juin par une journée de restitution des classes participantes à ce projet.

VIE COMMUNALE

T.A.P. – TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) se poursuivent à l'École Publique de LA BOUSSAC depuis la rentrée de Septembre.

Notre commune a fait le choix d'adhérer au service mutuel proposé par la Communauté de Communes et de bénéficier des services proposés :

- pour la coordination des T.A.P.
- et – pour la mise à disposition d'animateurs.



Les animateurs de la Communauté de Communes sont très bien aidés par les 4 agents communaux qui sont totalement investis et formés dans les activités proposées aux enfants. M. Laurent TOSTAIN et M. Frédéric BREGUE ont également un succès avec leur atelier d'initiation à la musique.



Pour cette année scolaire, les T.A.P. se déroulent les mardis et vendredis de 15 h 30 à 17 h avec une nouvelle organisation qui fut validée par le comité de pilotage (Coordinatrice de la Communauté de Communes ; La Mairie ; l'école ; le personnel communal).

La réforme des rythmes scolaires a deux objectifs concernant les TAP :

- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités
- Respecter le rythme de l'enfant.

Cette année, les TAP respectent ces 2 objectifs.

En effet, le mardi les enfants s'engagent à participer à une activité sur une période complète (six sur l'année scolaire) afin d'y être initiés et de pouvoir après dire s'ils ont aimé ou non (nouveaux sports, photos, arts du spectacle, relaxation dynamique, couture, arts plastique, nature, musique...) Par contre, les enfants ont chaque vendredi le choix de leur activité (sport, jeux de société, bricolage, bibliothèque...). Cette possibilité leur permet de se positionner selon leur envie du moment ou leur fatigue et d'apprendre à faire un choix. Il y a toujours un animateur volant qui se positionne sur le groupe le plus chargé afin de garantir un taux d'encadrement raisonnable au cas où beaucoup d'enfants préfèrent une activité particulière. Sur les 131 élèves inscrits à l'école, sur le 1er et le 2ème cycle, 75,58 % ont participé au T.A.P. les mardis et 67,95 % y ont participé le vendredi. Nous rappelons que les T.A.P. ne sont pas obligatoires. Les enfants qui y participent doivent être inscrits pour un cycle complet et être présent à chaque séance afin de suivre la progression du groupe sur l'activité suivie.



VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES DE LA BOUSSAC

Section locale des Anciens Combattants

La section a participé aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, en lien avec la municipalité. Nous remercions les élus et le public présents.

Nous souhaiterions la présence plus nombreuse de boussacquais et boussacquaises, en particulier les enfants, à ces cérémonies. Nous ne devons pas oublier le sacrifice de nos ancêtres qui nous ont permis de bénéficier d'une paix durable depuis plus de 70 ans.

Depuis la dernière assemblée générale du 31 janvier 2015, le bureau est constitué ainsi :

Président : Bernard PIGEON

Vice-président : Jean LEVEL

Trésorier : Jean BOSSARD

Secrétaire : Lucien LORIN

La prochaine assemblée générale est fixée au samedi 30 janvier 2016 à 14h30 à la salle de l'ancienne mairie. Nous faisons appel à toutes les personnes qui désirent nous rejoindre en tant que citoyens de la paix afin de perpétuer le devoir de mémoire. Ils sont cordialement invités à participer à notre prochaine assemblée. Nous vous souhaitons, le bureau et moi-même, à toutes et tous une très bonne et heureuse année 2016.

Le Président.



ASSOCIATION EN COULEURS

L'Association En Couleurs propose des cours collectifs d'entraînement à la pratique de la sophrologie

À La Boussac, le jeudi soir, de 18h15 à 19h15 - Salle des Associations

Intervenante : Laurence BOUVIER, sophrologue, diplômée de l'Institut de Sophrologie de Rennes. Les séances ont commencé à la mi-septembre et suivent le calendrier scolaire.

Possibilité d'intégrer les cours tout au long de l'année.

Séance découverte gratuite ... et recommandée

Pour toute information complémentaire, prendre contact au 06 17 36 34 89.

La sophrologie en quelques mots

Une « méthode » et une philosophie qui repose sur l'anatomie, la neurophysiologie et la neuropsychologie.

4 outils : respiration, pleine conscience, exercices dynamiques, image mentale et pensée positive.

Ses applications sont médicales, pédagogiques, sociales, sportives...

Son utilisation s'articule dans la vie quotidienne. Elle apprend à « fonctionner autrement ».

Pratiquer la sophrologie, c'est devenir acteur de sa santé et de son bien-être pour une plus grande sérénité au quotidien, se donner la possibilité de vivre pleinement, développer toutes ses potentialités, mettre plus de justesse dans sa relation au monde, optimiser sa capacité à vivre l'instant présent.

FORUM DES ASSOCIATIONS

MANIFESTATION POURTANT UTILE POUR
L'INFORMATION ET L'ÉCHANGE ENTRE
ASSOCIATIONS ET CITOYENS ;

CETTE DERNIÈRE A ÉTÉ PEU SUIVIE PAR LE PUBLIC
ET A MOBILISÉ TROP PEU D'ASSOCIATIONS.

(QUELQUES ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES
ET EXTÉRIEURES ÉTAIENT PRÉSENTES POUR
COMPENSER).

MENTION SPÉCIALE À L'EPLB (DANSE) QUI A
CHOISI CETTE DATE DU 12 SEPTEMBRE 2015 POUR
FAIRE DÉCOUVRIR ET PRENDRE LES INSCRIPTIONS
(APRÈS INFORMATION DANS LE JOURNAL).
VU LE MANQUE D'INTÉRÊT À CETTE MANIFESTATION,
LA 3ÈME ÉDITION RISQUE DE NE PAS VOIR LE JOUR

J-P LEBON



ACCA DE LA BOUSSAC – SAISON 2015/2016



Le bureau se compose de : M. Eugène COEURU, Président ; M. Jean PUNELLE, Vice-Président ; M. Mickaël PICAULT, secrétaire ; M. Gaël MICAULT, Vice-secrétaire ; Mme Solène GUERIN, Trésorière ; Mr Christophe CAOUS, vice-trésorier ; MM Freddy GUERIN, Alexandre LOUYER et Michel BECHET, membres.

Cette nouvelle saison est déjà bien entamée. Nous avons prélevé pour le moment 9 chevreuils et 8 sangliers. Les objectifs ne sont pas encore remplis. Plusieurs battues pour la gestion du gibier et la destruction des nuisibles (10 renards à ce jour) ont été organisées. Des comptages pour la population des chevreuils ont également eu lieu avec l'aide de la fédération. Notre

association, forte de 53 membres, est heureuse d'avoir vu son nombre de sociétaires augmenter cette saison. Nous rappelons encore et toujours à nos amis chasseurs et autres possesseurs de chiens que la divagation de ces derniers est interdite et répréhensible.

Le bureau et toute l'équipe profite de l'opportunité qui lui est donnée pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2016 à vous et toute votre famille.

AMICALE LAÏQUE DE LA BOUSSAC

L'amicale laïque s'est réunie le vendredi 18 septembre pour son assemblée générale, le nouveau bureau est constitué comme suit :

Présidente : Mme FILLEUL Monique

Vice-président : M. BRIENS Luc

Trésorière : Mme FAUVEL Christine

Vice trésorière : Mme BOULMER Sylvie

Secrétaire : Mme DELAMAIRE CHIKHOUNE Edwige

Vice-secrétaire : Mme VALLEE Nathalie

Les membres sont :

Mme PIOT Pascale, M. PIOT Dominique, Mme GREGOIRE Fanny, Mme ESPARON Sandrine, M. ESPARON Olivier, Mme FLEURY Edith, Mme ROBERT Dominique, Mme LE MEUR Stéphanie, Mme LE VEN Sandrine, Mme LOIZEAU Hanitra, Mme RUQUAY Christine, Mme PICAULT Anne, Mme ROUXEL Stéphanie, Mme BAROUTI Eliane, M. PIRON Vincent, M. MARE Stéphane.

Nous remercions les nouveaux membres de leur venue.

Nous avons organisé le vendredi 11 décembre l'arbre de Noël et la tombola.

Les prochaines manifestations sont :

Le samedi 19 mars 2016 : la soirée réunionnaise

Nous serons heureux de vous retrouver pour cette soirée, pour passer un moment amical et convivial dans une ambiance chaleureuse et sympathique. Nous vous attendons aussi nombreux que l'année passée.

Le samedi 11 juin 2016 : fête et spectacle de fin d'année - Venez passer une journée conviviale.

Nous comptons sur votre présence et participation à ces manifestations pour que les enfants puissent profiter durant l'année scolaire de sorties sportives et culturelles.

L'équipe des amicalistes

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ

Le 20 septembre 2015, soixante-dix personnes se sont retrouvées pour le repas annuel du club animé par le groupe MOBY-DICK. Ce moment a permis pour un bon nombre de personnes présentes de découvrir le groupe. Leur prestation fut très appréciée et ils furent chaleureusement applaudis. Ce moment de convivialité fut également l'occasion de remettre la médaille départementale à **Madame Denise BERTHO** pour ses 12 années en tant que secrétaire au club de l'amitié.



SORTIES 2015

L'ALSACE

Vingt personnes du **Club de l'Amitié de LA BOUSSAC** ont participé au voyage en **Alsace** qui s'est déroulé du 28 juin au 5 juillet à MITTELWIHR. Elles ont pu visiter la région dans laquelle de très nombreux sites sont à découvrir (Colmar, le château du Haut-Koenigsbourg, la colline des Amandiers, la Nécropole de Sigolsheim, Riquewihr, le Mont Saint Odile et son monastère, Obernai, le Struthof ancien camp de concentration, Eguisheim, Kaysersberg etc..)



Les 04 et 05 Septembre, quatre-vingt-dix personnes se sont rendues au **PUY du FOU** et le spectacle était au rendez-vous.

SORTIE 2016: Vacances en BAIE DE SOMME

Du 12 au 19 avril 2016, un séjour d'une semaine aura lieu à HUBY SAINT LEU avec diverses excursions et animations à l'hôtel. Le coût de la semaine est de 375 € (avec chèques vacances pour les personnes ayant droit). Le club continue de se réunir deux fois par mois. Jeux de cartes, scrabble et autres activités sont proposées. A 16h30, il est proposé un goûter et une fois par mois les anniversaires sont souhaités.

Les autres activités continuent d'être proposées :

- Gymnastique douce à l'annexe de la salle Serge Gas Pleine Fougères.
- Travaux manuels. Tous les lundis de 14 h à 17 h, à la communauté de communes salle des Hermelles à Pleine-Fougères
- Après-midi récréative. (Danse)
- Gai-savoir (d'inspiration de question pour un champion) ouvert à tous.
- Cours informatiques pour débutant ou pour se perfectionner. Les personnes qui souhaitent se mettre à l'informatique peuvent s'inscrire auprès d'un président de club.

Avec votre carte d'adhérent oblitérée du timbre de l'année (cotisation annuelle de 15 €), vous avez droit à des réductions sur vos achats. La liste des commerçants est fournie à l'adhésion.

VIE ASSOCIATIVE



Pour rappel, la Composition du conseil d'administration :
Président : Monsieur Alphonse ROUX
Vice-président : Monsieur Bernard MELLIER
Trésorière : Madame Alice PIGEON
Trésorier-adjoint : Monsieur Raymond DESLANDES
Secrétaire : Madame Denise BERTHO (Denise ayant démissionné depuis pour cause de santé)
Secrétaire-Adjointe : Madame Michèle LALOY qui assure le secrétariat du club.
Membres :
Monsieur Victor DROUYER
Monsieur Albert LAVOUE
Monsieur Claude GEDOUIN

Pour le Conseil d'Administration.
Alphonse ROUX.

EPLB ZUMBA

La saison 2015-2016 a débuté et l'activité ZUMBA s'est développée en offrant aux enfants de 7 ans à 12 ans un cours «spécial Zumba Kids». De 17h30 à 18h15, les jeunes précèdent les adhérentes des cours adultes. C'est toujours Marine BENOIT qui anime les séances de 18h30 à 19h15 et de 19h30 à 20h15. Une bonne façon de bouger, de se détendre, à l'horaire qui convient le mieux !

Véronique LAURENT



J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE

Encore une belle année pour l'association musicale « J'ai 2 notes à vous dire ».

La salle des fêtes de La Boussac était pleine à craquer pour la grande audition du 14 juin. Le 16 août, le groupe Toast'n Rock a fait la première partie du concert très réussi de Mickaël Jones à Tremeheuc. Et enfin... 178 élèves inscrits en septembre ! Heureusement que la mairie de Saint-Broladre a accueilli une bonne partie de nos élèves dans la salle des associations, car nous n'avions vraiment plus aucune capacité d'inscriptions.

Deux dates à ne pas manquer en 2016 :

Le dimanche 3 avril à 17 heures – salle des fêtes de La Boussac :

Concert des professeurs :

Frédéric BRÉGÜE à la batterie

Amaury ROSA de POULLOIS au piano

Laurent TOSTAIN à la guitare

Le dimanche 12 juin après-midi – salle des fêtes de La Boussac :

La grande audition annuelle des élèves de J2n. Cette fois-ci, la représentation se déroulera en deux parties tout au long de l'après-midi afin de ne pas prendre le risque de dépasser la capacité d'accueil de la salle. Gare à la sécurité !

LIENS D'AMITIÉS – LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM

La jeune association pour l'échange avec la Belgique a tenu sa première assemblée générale le jeudi 29 octobre en présence de Paul DEWINNE, membre d'honneur, et le bureau constitué de :

Président : J-P LEBON

Vice-président(e) : O MABILE

Y PICAULT

Secrétaire : D VIGOUR

Trésorier : M CHAPPE

Comme chaque année, des chocolats Belges seront proposés à la vente pour financer et préparer les activités (repas et hébergement). Deux représentations des musiciens Belges auront lieu à la Boussac. La première, le samedi 2 juillet en soirée et la seconde le dimanche 3 juillet 2016 en matinée (le lieu reste à définir).

Toujours pour recevoir au mieux nos hôtes, la choucroute de début d'année aura lieu le dimanche midi 6 mars 2016. Le comité de jumelage est ouvert à tous les habitants de la commune et a pour but la rencontre et l'échange entre citoyens de la Boussac et Belges d'Oordegem. Les personnes désireuses de recevoir et héberger une personne ou une famille belge peuvent se manifester auprès du bureau.

Paul nous a confirmé la venue de la délégation Belge pour le 1er, 2 et 3 juillet 2016.



VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE

La 60ème kermesse de Landal s'est déroulée avec réussite le dimanche 2 août 2015 dans le cadre majestueux du château de Landal. Après la messe en plein air, le repas a réuni plus de 250 personnes. L'après-midi, les danseurs ont pris le relais sur le parquet disposé au milieu de l'allée. Le public a pu s'adonner à divers jeux, en particulier le bowling et les petits chevaux qui ont rencontré un vif succès.

L'année prochaine nous fêterons les 60 ans de la kermesse le dimanche 7 août 2016. En effet celle-ci a été créée en 1956. Retenez donc bien cette date.

Le repas de la Sainte Cécile a regroupé environ 90 personnes le 22 novembre dernier. Il s'est déroulé dans une bonne ambiance, animé par des chants.

Un grand merci aux nombreux bénévoles sans qui ces animations ne pourraient avoir lieu.

Meilleurs vœux à toutes et à tous



LE COMITÉ DES FÊTES DE LA QUASIMODO

Le dimanche 29 novembre 2015 a eu lieu notre bourse aux vêtements et aux jouets. Nous sommes satisfaits de notre journée. Au niveau des exposants venus nombreux. Tout le monde a bien vendu et de nombreux chineurs sont venus.

Au niveau du Comité des Fêtes de La Quasimodo, le bilan est satisfaisant.

Nous avons récolté 640 € de bénéfice que nous reversons au Téléthon.

Le président et son équipe vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016, ainsi qu'une bonne santé.

A l'année prochaine



VIE ASSOCIATIVE

BRIN DE CAUSETTE

Bientôt 10 ans !!! en Mars 2016.

Bénévoles :
Pierrette DUMAS
Annick GUERIN
Marie-France SEVESTRE
Marie-Thérèse VIGOUR.

Objectifs :
Créer du lien dans la commune.
Osons la rencontre qui fait notre
richesse.

Rencontres :
Simplicité et gratuité sont les maîtres mots de Brin de
Causette.
Le dernier mercredi du mois, à la Mairie.
Nous allons chercher à leur domicile les personnes qui
ne peuvent se déplacer.
15 à 20 personnes participent chaque mois.

Projets :

- Une chorale de Dol - « Les 3 compagnons »
- Création d'un pôle jeu.
- Un kiné.
- Un conteur (comme dans les veillées d'Antan)
- Gym des neurones
- Un grand voyageur
- ...

Pour plus d'informations : Pierrette 02.99.80.05.38



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EN DIRECT DE LA COM' COM

GALLO'THÈQUE DE LA BOUSSAC

Horaires d'ouverture

Mercredi 10h30-12h30

Vendredi 16h30-18h30

Lieu Accessible



L'entrée est libre pour tous, inscrits ou non, pour venir feuilleter, lire. Nous disposons de livres, mais également de revues et journaux, que l'on peut emprunter ou consulter sur place (coin lecture avec fauteuil).

Emprunt possible pour 1 mois :

4 livres, 1 Dvd, 1 Revue

Dvd :

C'est maintenant une soixantaine de Dvd que vous pouvez emprunter à la Gallo'thèque. Quelques titres disponibles dans votre Gallo'thèque :

- X-Men (les quatre films)
- La famille Béliet
- Samba, Le dernier loup
- Lucy
- Harry Potter (les 8 films)
- Shaun le mouton
- Lou
- Yakari
- Zou
- Les schtroumpfs
- Astérix : le domaine des dieux
- Titeuf
- Bob l'éponge
- Tintin : le secret de la licorne



Revue Junior

- Les belles Histoires
- Science et vie Junior

Revue Adulte

- Biba

Journal

- Le Pays Malouin

NOUVEAUTÉ : ASSISTANTS MATERNELS

- L'inscription est gratuite
- Vous pouvez emprunter jusqu'à 15 livres -

Renseignez-vous auprès de l'équipe de bénévoles

Livres

Un arrivage de nouveautés en livres et dvd pour les grands et les petits vient d'arriver. Venez les découvrir !



Appel à bénévoles

La Gallo'thèque recherche de nouveaux bénévoles que ce soit pour couvrir des livres, tenir les permanences ou s'occuper d'animations, en fonction de vos envies et de vos disponibilités...

Renseignement en Gallo'thèque. L'équipe de bénévoles de la Gallo'thèque La Boussac vous souhaite une très bonne année 2016.

Contact : 02.99.48.76.43

OPAH : DES AIDES À L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS DES PARTICULIERS

Déjà un an que le bureau d'études CDHAT, missionné par la Communauté de Communes, accompagne les particuliers pour obtenir des aides à l'amélioration de leur logement. Si vous aussi, vous avez des projets de travaux d'amélioration énergétique ou d'adaptation de votre logement au handicap ou à la vieillesse, n'hésitez pas à prendre contact avec lui pour définir quel projet pourrait être mis en œuvre et combien d'aides vous pouvez obtenir.

Votre contact : le CDHAT au 02 99 28 46 50 – bretagne@cdhat.fr.

Des permanences sont organisées tous les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois au siège de la Communauté de Communes (2, rue de Villebermont à Pleine-Fougères)

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

	ASSOC. COMMUN. + CANTONALES	PARTICULIERS COMMUNE	EXTÉRIEUR COMMUNE	FORFAIT CHAUFFAGE (EN PLUS)
PETITE SALLE ½ journée	67 €	136 €	210 €	29 €
PETITE SALLE journée entière	100 €	194 €	292 €	44 €
SALLE ENTIÈRE ½ journée	100 €	194 €	292 €	44 €
SALLE ENTIÈRE journée entière	137 €	278 €	418 €	56 €
FOURNEAUX	44 € par journée d'utilisation			
VIN D'HONNEUR	55 € quelque soit le demandeur			
LOC. VAISSELLE	Forfait de 50 €			
SONORISATION	23 € gratuit pour les associations communales			

Chaque association communale bénéficiera d'une location gratuite (*hors chauffage*) pour une soirée. La vaisselle sera prêtée aux associations.

ASSISTANTS MATERNELS

La liste est disponible à la mairie ou sur www.assistantsmaternels35.fr.

COLLECTE SELECTIVE SACS JAUNES

La collecte des sacs jaunes est effectuée le mardi de semaine paire.

Nous vous recommandons de sortir les sacs la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin.

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans, pensez au recensement...

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser au secrétariat de mairie, le mois de leur anniversaire.

Se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (examens scolaires, permis de conduire...).

RAPPEL DES HORAIRES DE LA DECHETTERIE PLEINE-FOUGERES

LUNDI	9h00 - 12h30 13h30 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h30 13h30 - 18h00
SAMEDI	9h00 - 12h30 13h30 - 18h00

INFORMATIONS PRATIQUES

CALENDRIER SCOLAIRE 2015-2016

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Vacances de Noël	Fin des cours le vendredi 18 Déc. 2015 Reprise des cours le lundi 4 Janv. 2016
Vacances d'Hiver	Fin des cours le vendredi 5 Fév. 2016 Reprise des cours le lundi 22 Fév 2016
Vacances de Printemps	Fin des cours le vendredi 1er Avr. 2016 Reprise des cours le lundi 18 Avr. 2016
Vacances d'Été	Fin des cours le mardi 05 Juillet 2016

ARTICLE MCE

Les nouvelles règles du démarchage à domicile

Vente de matériel, rénovation de toiture, nouveau système de chauffage : fréquentes sont les situations où le consommateur est sollicité par des professionnels en dehors des lieux de commercialisation. Dans ces conditions, on peut facilement être amené à s'engager mais aussi à rapidement le regretter !

La loi du 17 mars 2014, dite " loi Hamon ", renforce la protection du consommateur qui conclut un contrat hors établissement, nouvelle appellation du démarchage à domicile.

Si vous avez conclu un contrat à votre domicile, sur votre lieu de travail ou auprès d'un professionnel installé occasionnellement dans une galerie marchande par exemple, vous bénéficiez d'un certain nombre de droits : impossibilité pour le professionnel de vous demander un paiement avant 7 jours, possibilité d'annuler le contrat pendant 14 jours.

Pour en savoir plus, les associations de défense de consommateurs de la Maison de la consommation et de l'environnement ont édité une fiche. Les nouvelles règles du démarchage à domicile sont disponibles à l'accueil ou téléchargeables sur www.mce-info.org – rubrique Nos publications/ Livrets et fiches.

Article rédigé par la MCE Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

LES NOUVELLES RÈGLES DU DÉMARCHAGE À DOMICILE

La visite inattendue d'un commercial à son domicile peut vite se terminer en achat que l'on regrette.

Alors quelques précautions s'imposent pour ne pas se faire avoir !



EPI D'ICI



Depuis quelques semaines, Laetitia est présente sur notre commune le Vendredi de 17h30 à 20h avec son épicerie itinérante de

produits locaux. Chaque semaine vous pouvez vous approvisionner en produits frais, fruits et légumes, épicerie salée et sucrée, produits d'hygiène corporelle et d'entretien de la maison. La plupart des produits d'Épi d'ici sont produits et transformés chez les producteurs de la région et issus de l'agriculture biologique.

Laetitia, propose un service à domicile pour les personnes à mobilité réduite. Pour cela prenez

contact avec elle au : 06.27.33.72.66 afin de convenir d'un rendez-vous de passage pour faire vos achats. Il est également possible de commander en ligne sur la boutique : www.epidici.fr afin de retirer sa commande le Vendredi de 17h30 à 20h sur la place de l'église de La Bousac.



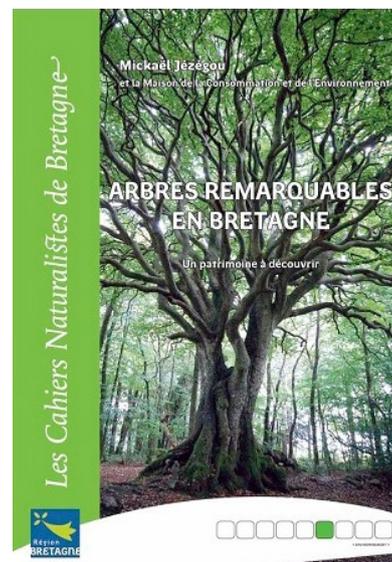
ARBRES REMARQUABLES EN BRETAGNE : UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

Depuis 2007, une campagne de recensement, menée par les salariés et une centaine de bénévoles d'associations nature et environnement, a permis de répertorier près de 2 000 arbres sur le territoire breton, dont 400 considérés comme remarquables.

L'ouvrage « Arbres remarquables en Bretagne » s'appuie sur cet inventaire participatif, piloté par la Maison de la consommation et de l'environnement à Rennes, avec la participation de partenaires associatifs dans chaque département : Bretagne Vivante Quimper, Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Forêt de Brocéliande, Vivarmor Nature. Ce projet a reçu le soutien du Conseil régional de Bretagne et des 4 Conseils départementaux.

Guide des arbres remarquables pour le grand public, ce livre a pour ambition de décrire précisément ces arbres à valeur patrimoniale. Il permet de mieux comprendre la biodiversité en lien avec les arbres et pourra servir de référence aux associations et aux enseignants, afin de nourrir leurs animations nature et patrimoine.

L'ouvrage a été adressé à toutes les mairies de Bretagne ainsi qu'aux lycées et aux Pays. Il est disponible en prêt au centre de ressources et de documentation de la MCE. Il est également en vente à l'accueil de la MCE ou en librairie (éditions Biotope, 19 €).



Article rédigé par la MCE Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org ou www.arbres-remarquables-bretagne.org

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Un nouveau service



La Poste met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale.

La Poste

- S'informer sur un produit ou un service
- Acheter un produit ou un service
- S'informer sur un bureau de poste



La Banque Postale

- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de La Banque Postale
- Découvrir nos produits et services



La Poste Mobile

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer votre offre si vous êtes déjà client (vos options, votre suivi conso, vos factures...)
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client



RENSEIGNEMENTS UTILES

- **Agence postale communale** 02 99 58 24 31
Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h00
Mercredi 9h00 à 12h15

- **Déchetterie** 02 99 48 54 96

- **Cabinet médical** 02 99 80 01 89
Docteur MANETTI
Docteur MARIO

- **Pharmacie** 02 99 80 02 69
M. et M^{me} POUJOL

- **Cabinet dentaire** 02 99 80 07 69
M. GUEGAU

- **Cabinet infirmier – 12, rue de Fougères** 02 99 80 03 46
M^{me} BRARD-PARIS Chantal
M^{me} PARISOT-DAUDIBON Marie
M^{me} BERNAT-NERAMBOURG Sonia

- **Cabinet infirmier – 28 ter, rue des Lavandières**
M. VAN VOODREN Uldrich 06 45 72 51 33
M^{me} LOISEL MATHELIER Céline 06 47 61 13 74

- **Cabinet kinésithérapeute** 02 99 80 04 98
M^{me} METIVIER Virginie
M^{me} VAUGRENTE Sylvie

- **Ecole publique (maternelle et primaire)** 02 99 80 02 66
Directrice M^{me} PIOT

- **Pompiers** 18

- **Gendarmerie** 17
Dol de Bretagne 02 99 48 02 40

Lundi au samedi	de 8h à 12h00
	de 14h00 à 18h00
Dimanche	de 9h00 à 12h00
	de 15h00 à 18h00

Pleine Fougères 02 99 48 60 14

Lundi et mercredi	de 8h à 12h00
Samedi	de 14h00 à 18h00

AGENDA 2016

AGENDA 1^{ER} SEMESTRE

DATES	ÉVÈNEMENTS
7 Janvier 2016	Vœux du Maire – Salle des fêtes 19h30 précises
23 Janvier 2016	Spectacle - Association les Sans Doutes
30 Janvier 2016	Assemblée générale et Galette des rois – Association Anciens Combattants (salle ancienne mairie)
28 Février 2016	Repas des personnes âgées – CCAS
6 Mars 2016	Choucroute Liens d'Amitié - LA BOUSSAC LEDE-OORDEGEM
19 Mars 2016	Soirée réunionnaise – Amicale Laïque
3 Avril 2016	Cyclo Jean-Philippe ROUXEL – organisation Cyclo Tourisme de Pleine Fougères
3 Avril 2016	Course de la Quasimodo – Comité des Fêtes de la Quasimodo
3 Avril 2016	Concert de professeurs – J'ai 2 notes à vous dire
9 Avril 2016	Couscous – Club de l'Amitié
8 Mai 2016	Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale
8 Mai 2016	Vide grenier Comité des Fêtes de la Quasimodo
11 Juin 2016	Fête de l'école – Amicale Laïque
12 Juin 2016	Grande audition annuelle des élèves – J'ai 2 notes à vous dire
1-2-3 Juillet 2016	Accueil des Belges – Liens d'Amitié LA BOUSSAC / LEDE-OORDEGEM
13 Juillet 2016	Feu d'artifice – Comité des Fêtes de la Quasimodo et commune de la Boussac

